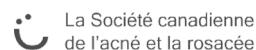


ACD ÉNONCÉ DE PRINCIPLE

Benzène dans les produits contenant du peroxyde de benzoyle

Cet énoncé de principe est cosigné par la Société canadienne de l'acné et de la rosacée



Le peroxyde de benzoyle est couramment employé depuis plus de 60 ans pour traiter l'acné. Le 5 mars 2024, Valisure, un laboratoire américain qui teste de manière indépendante des médicaments et des produits de consommation, a présenté à la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis une pétition citoyenne soulevant des inquiétudes quant à la présence possible de benzène, une substance carcinogène, dans les produits pour le traitement de l'acné contenant du peroxyde de benzoyle.

Les tests effectués par Valisure ont permis de détecter des niveaux de benzène supérieurs aux seuils fixés par la FDA (2 parties par million) dans les produits à base de peroxyde de benzoyle vendus aux États-Unis par plusieurs fabricants. Dans le cadre de ces tests, 66 produits d'ordonnance ou en vente libre à base de peroxyde de benzoyle ont été incubés à 50 °C pendant 18 jours. Valisure a détecté plus de 10 parties par million (ppm) de benzène dans 42 produits, plus de 100 ppm dans 17 produits et plus de 1 500 ppm dans 2 produits. Les tests réalisés sur ces produits à base de peroxyde de benzoyle incubés ont généralement révélé que la concentration de benzène augmentait au fil du temps et sous l'effet de l'augmentation de la température.

Les résultats des tests de Valisure semblent indiquer que les produits commercialisés à base de peroxyde de benzoyle pourraient produire des quantités substantielles de benzène lorsqu'ils sont conservés à des températures supérieures à la température ambiante, par exemple dans une voiture très chaude. De plus, le benzène contenu dans de tels produits peut s'échapper dans l'air ambiant. Sur la base de ces résultats, Valisure a recommandé que la question soit étudiée de manière plus approfondie et que les produits contenant du peroxyde de benzoyle soient retirés du marché.

Santé Canada examine actuellement les conclusions de Valisure et n'a pas encore émis de recommandation à ce sujet.

La Société canadienne de l'acné et de la rosacée et l'Association canadienne de dermatologie souhaitent attirer l'attention sur les conclusions de Valisure concernant la présence possible de benzène dans les produits contre l'acné à base de peroxyde de benzoyle d'ici à ce que d'autres tests soient réalisés et que Santé Canada émette ses recommandations. En attendant, l'utilisation de ces produits reste un choix personnel. Si vous décidez de continuer à utiliser des produits contre l'acné contenant du peroxyde de benzoyle, évitez de les conserver dans des endroits exposés à des températures élevées, comme une voiture chaude ou une cabine de douche, et jetez-les avant leur date d'expiration.

D'autres substances que le peroxyde de benzoyle peuvent servir à traiter l'acné, notamment l'acide salicylique, l'acide glycolique et les rétinoïdes. Consultez un professionnel de la santé pour en savoir plus.

[*Société canadienne de l'acné et de la rosacée – Avis de non-responsabilité, informations juridiques et politique de confidentialité](#)

Publié le avril 4, 2024

Fondée en 1925, l'Association canadienne de dermatologie (ACD) est une organisation de membres qui défend les intérêts des dermatologues du Canada en faisant valoir le rôle essentiel qu'ils jouent dans le système de soins de santé. Représentant la communauté des dermatologues certifiés, nous vouons nos efforts à l'avancement de la science dermatologique, dont la portée couvre plus de 3 000 affections de la peau, des cheveux et des ongles. Notre engagement va au-delà du soutien professionnel; nous protégeons et éduquons également le public par le biais d'initiatives exhaustives d'éducation et de notre programme de reconnaissance des produits.

